

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 8 Mai 2025 à 10 heures, à RADISSON Hôtel, sis au 13 Avenue Jeans Jaurès – 1001 TUNIS, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024 ;
- Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2024 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2024 ;
- Renouvellement de mandat d'un Administrateur ;
- Fixation du montant des jetons de présence.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Placements de Tunisie SICAF

Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Projet de résolutions de la société Placements de Tunisie SICAF à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 8 mai 2025.

Résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 3 111 257,806 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial.

Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2024.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2024 et du report à nouveau telle que proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice	3 111 257,806 Dinars
+ Report à nouveau	1 890 742,404 Dinars
Total	5 002 000,210 Dinars
- Dividendes à distribuer	3 000 000,000 Dinars
- Report à nouveau	2 002 000,210 Dinars

Le dividende sera mis en paiement à raison de 3 Dinars par action à partir du 14 mai 2025.

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans (2025-2027) le mandat d'administrateur de la société DELTA FINANCES représentée par Mme Ferial RIAHI. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2027.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs, au titre de l'exercice 2025, à trente-cinq mille Dinars brut (35.000,000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.